

PROVINCE DE LUXEMBOURG.

Location publique du droit de chasse

Dans les forêts communales de FLORENVILLE

Le **vendredi 24 février 2012 à 20 h 00**, à l'Administration Communale de FLORENVILLE, à l'Espace Rencontre, sise à 6820 FLORENVILLE, rue du Château n° 5, il sera procédé à l'adjudication publique du droit de chasse **par enchères et soumissions combinées.**

- ° Lot 1 : FLORENVILLE Aisances : 540 Ha 46
- ° Lot 13 : VILLERS-DT-ORVAL : 276 Ha 77

Tout lot non adjugé par le Collège Communal à l'issue de cette séance d'adjudication publique du droit de chasse sera remis en location, aux mêmes clauses et conditions mais par soumissions cachetées uniquement, qui devront parvenir au Bourgmestre de Florenville avant le début de la séance publique d'ouverture des soumissions qui aura lieu le **9 mars 2012 à 14 heures**, au même endroit, et sans autre forme de publicité.

Les enveloppes et les soumissions comporteront la mention lot 1 ou lot 13

Le cahier général des charges, ses clauses particulières, ses annexes et les conditions de participation à l'adjudication du droit de chasse sont disponibles auprès de la Commune de FLORENVILLE, Mme P. WANTIER (Tél : 061/32 51 59).

Pour la visite des lots, s'adresser à l'Agents des Forêts :

Lot 1 : Ph. GERARD 0477/78 11 56

Lot 2 : Ph. PROTIN 0477/78 11 65

Fait à *Florenville*, le *24 janvier 2012*.

Par le Collège,

La Secrétaire,

Le Bourgmestre,

(Sé) R. STRUELENS

(Sé) R. LAMBERT